

Formation Professionnelle

« Toitures terrasses, combles, rampants : isoler sans risque »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Artisans, Entreprises du bâtiment, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités, Fabricant, Négoces en matériaux.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître les points essentiels des DTU, des règles professionnelles et avis techniques CSTB
- Connaître les derniers produits, les intérêts et les points importants de mise en œuvre
- Connaître les risques d'une mauvaise conception ou mise en œuvre
- Être capable de concevoir et/ou de mettre en œuvre une toiture conforme à la réglementation et ne présentant pas de risque de condensation

 Cette formation ne traite pas en détail des toitures végétales

Programme :

1. Types de toitures et isolants

- Les différents types de toiture
- Le choix d'un isolant adapté
- Le respect de la réglementation en vigueur

2. L'isolation des rampants et combles

- Les risques de sinistre
- Les nouveaux DTU 45.10 et 45.11 et les règles professionnelles
- La gestion de l'étanchéité à l'air
- Détails de mise en œuvre et points sensibles

3. L'isolation des toitures terrasses

- Les risques de sinistre
- Les types de toitures terrasses et les DTU + règles professionnelles associés : bois/béton/acier
- Le risque de condensation : pourquoi et comment le traiter
- L'isolation et l'étanchéité : matériaux et techniques de pose recommandées
- La gestion des points singuliers (acrotères, traversées...)

4. Etude de cas

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos.
- Analyse d'exemple de sinistres.
- Etude de cas – retours d'expérience.

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Martial CHEVALIER : gérant du Centre de Formation et du Bureau d'Études TYeco² - expérimenté en conception et rénovation de bâtiments. Il a également obtenu la certification CEPHA pour la construction de maisons passives.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 7h (1 jour)

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »



Cette formation est référencée dans le catalogue de formations FIF PL

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*